

Les termes & conditions générales

- > Cim MoCrédit est un financement pour tous types d'événements excluant ceux à but commercial.
- > Le taux d'intérêt annuel est de 16.98% sur le montant de la facilité de crédit.
- > Un plan d'assurance est nécessaire pour vous couvrir en cas de décès ou d'invalidité. Vous pouvez choisir le plan « Be Safe » ou tout autre plan d'assurance-crédit (d'un autre assureur), capable de couvrir au moins le décès et l'invalidité totale et permanente. Toutefois, l'assurance devra être attribuée en faveur de CIM Financial Services Ltd.
- > Le paiement doit se faire chaque mois, au plus tard à la date d'échéance indiquée dans le plan de remboursement.
- > Vous pouvez bénéficier d'une durée de remboursement flexible allant jusqu'à 5 ans.
- > Pour vous faciliter la vie, nous vous offrons les options de paiement suivantes :
 - En espèces
 - Paiement par carte
 - Virement
 - Paiements instantanés par notre application mofinans
 - Chèque
 - Ordre de paiement
- > Si vous souhaitez rembourser le montant de la facilité de crédit avant l'échéance convenue, veuillez-vous rendre dans l'une de nos succursales ou comptoirs avec votre carte d'identité nationale (N.I.C) ou contactez notre service clientèle au **203 6800**.
- > Pour toute question ou réclamation relative à Cim MoCrédit, veuillez contacter notre service clientèle au **203 6800** du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00 ou par courriel à **contact@cim.mu**
- > Pour nous communiquer toute plainte liée aux produits et services de CIM Financial Services Ltd, vous pouvez procéder ainsi :

Adressez-vous en personne dans l'une de nos succursales ou contactez notre département de doléances par téléphone sur le **+230 203 6898** ou par courriel **complaint@cim.mu** ou à travers notre site web - <http://www.cimfinance.mu>

Stay connected



Pour plus de renseignements, appelez nous sur le **203 6800**.

www.cimfinance.mu

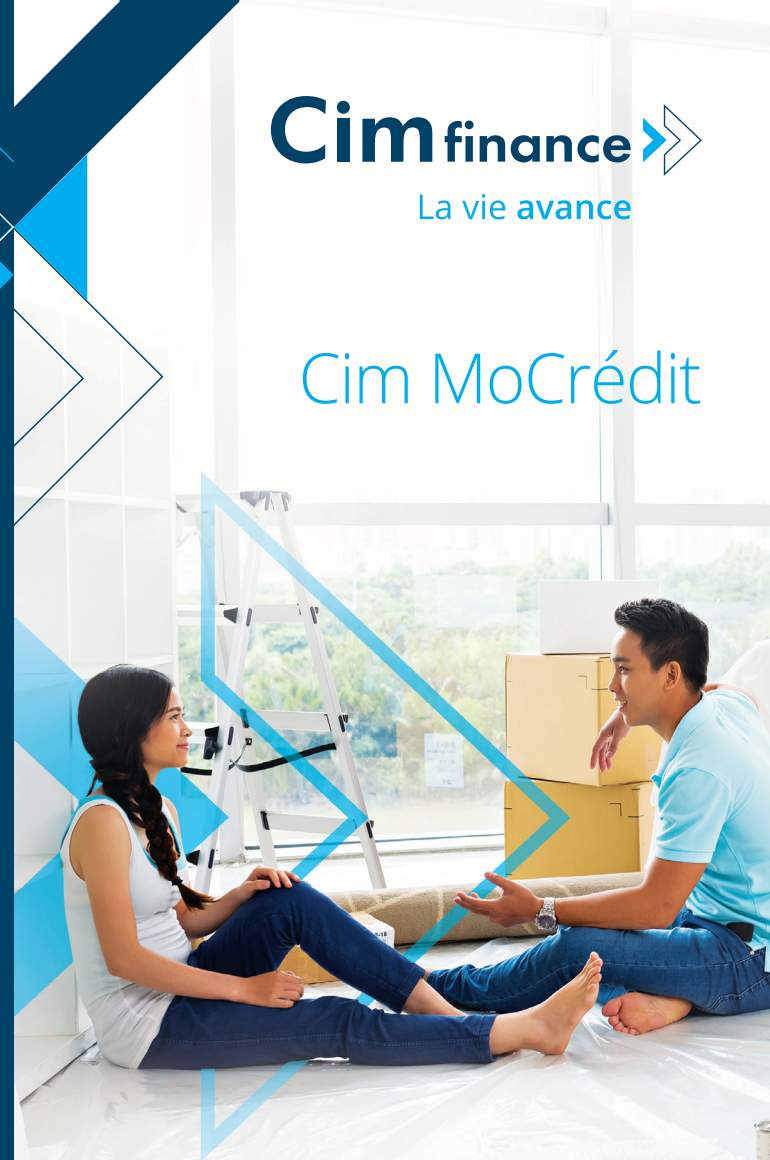
CIM Financial Services Ltd («CFSL») est une compagnie incorporée en République de Maurice (business registration number C07057494 et VAT Reg. No. 20328896) et titulaire d'une licence Credit Finance No. CF19000015 délivrée par la Financial Services Commission («FSC»). CFSL est enregistrée en tant que 'controller' (contrôleur des données personnelles) conformément au Data Protection Act 2017. La FSC n'assume aucune responsabilité quant au contenu des communications et informations établies dans cette publicité. Veuillez demander conseil à un professionnel avant d'investir ou d'accepter un service proposé dans cette publicité. CFSL détient aussi une licence de 'Payment Service Provider' (PSP) délivrée par la Banque de Maurice.

Cimfinance 
La vie avance

Cim MoCrédit

Termes et conditions applicables

Le p'tit coup de pouce
qui donne vie
à vos projets



Besoin de financement ?



Rénovation de votre maison ou appartement ?



Mariage ou heureux évènement à l'horizon ?



Chirurgie inattendue ?

Polyvalent, souple et facilement accessible, **Cim MoCrédit** est un moyen d'avoir un financement rapide, même en cas d'imprevu.

Les avantages de Cim MoCrédit !



Procédures d'application simples et rapides



Approbation du dossier rapide [minimum de 24 heures]



Décaissement possible en 4-5 jours ouvrables*



Durée de remboursement flexible jusqu'à 5 ans



Proximité et service avec 100 comptoirs à travers l'île et à Rodrigues

Conditions applicables



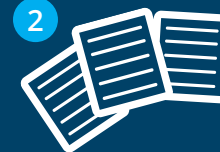
Une demande de crédit en 5 étapes



1

Visitez une de nos succursales munis de votre carte d'identité nationale + preuve d'adresse + relevé de compte bancaire des derniers 3 mois / ou payslip. Si vous êtes déjà client, votre carte d'identité suffira dans un premier temps.

2



Fournissez tous les documents nécessaires (devis ou autres).

3



Une fois votre dossier approuvé, notre agent vous contactera dans les 24 heures qui suivent.

4



Veillez alors vous présenter à l'une de nos succursales pour les formalités administratives.

5



Le décaissement peut être effectué dans les 4-5 jours ouvrables* suivant l'approbation du dossier.

**Applicable aux situations d'urgences. (Exemple : urgence médicale)
Des pièces justificatives peuvent être demandées à des fins de vérification.*